



expo habitat.

Québec - 22 au 25 février 2024

Limitation d'espace par secteur d'activité

Considérant

- La demande toujours plus grande d'exposants pour participer au salon Expo habitat Québec,
- Le besoin de maintenir une diversité d'exposants, pour assurer la satisfaction des visiteurs au Salon,

L'APCHQ - région de Québec se voit dans l'obligation d'établir une politique imposant un maximum de pieds carrés par secteur d'activité.

Le tableau ci-dessous détaille les seuils maximaux acceptés par secteur d'activité. Il s'agit de critères indépendants, la catégorie fermant au premier critère atteint.

SECTEUR D'ACTIVITÉ	Nombre maximal d'exposants	Espace maximal de la catégorie (en pi ²)	Espace maximal par exposant (en pi ²)
Aspirateur central	4 exposants	1000 pi ²	500 pi ² /exposant
Chauffage, climatisation & géothermie, échangeur d'air	7 exposants	2000 pi ²	1000 pi ² /exposant
Cuisines	25 exposants	6000 pi ²	3000 pi ² /exposant
Excavation, fondations & coffrage	4 exposants	800 pi ²	400 pi ² /exposant
Forage, puits, traitement des eaux	6 exposants	1000 pi ²	400 pi ² /exposant
Revêtements de sol (tous les types de matériaux confondus)	8 exposants	5000 pi ²	1500 pi ² /exposant
Plomberie	10 exposants	5000 pi ²	1500 pi ² /exposant
Poêles & foyers	6 exposants	2000 pi ²	1000 pi ² /exposant
Portes & fenêtres	6 exposants	5000 pi ²	2500 pi ² /exposant
Revêtements extérieurs (tous les types de matériaux confondus)	10 exposants	2000 pi ²	1000 pi ² /exposant
Système d'alarme et domotique	4 exposants	800 pi ²	400 pi ² /exposant
Toiture (bardeau d'asphalte et autres types)	6 exposants	1500pi ²	400 pi ² /exposant